

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 18 (2324) Négociation multilatérale et organisations internationales (4DR2429)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Giovanni Distefano; Mme Alexandra Cahen; Prof. Patricia Galvao Teles & Beppe Nesi (CDI), Marcelo Kohen (IDI)

Contenu

Ce module a pour but de familiariser les participant-e-s aux divers mécanismes de codification internationale par le truchement de trois différents organes et organisations internationales. Tout d'abord, la Commission du droit international, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies par sa Résolution 174 (III) du 21 novembre 1947 en vue de « promouvoir le développement progressif du droit international et sa codification » (art. 1er du Statut de la C.D.I.). Deuxièmement, l'Organisation Internationale du Travail, doyenne des institutions spécialisées du système des Nations Unies, représente l'illustration parfaite de la codification sectorielle, c'est-à-dire limitée à cette branche du droit international public qu'est le droit international du travail. Troisièmement, l'Institut de droit international, association savante fondé en 1873, « ayant pour but de favoriser le progrès du droit international », se démarque radicalement des deux premiers dans la mesure où il incarne à merveille la codification scientifique par opposition à la codification institutionnelle. Enfin, les participants négocieront une convention multilatérale (diplomatique) sur la base du projet de convention de la CDI relatif au crime contre l'humanité.

Forme de l'évaluation

Présentation orale et rédaction d'un travail

Modalités de rattrapage

Travail écrit

Pré-requis

1 Année BA ou MA enseignement en droit international public

Forme de l'enseignement

Présentations par des intervenants externes et participation des étudiants